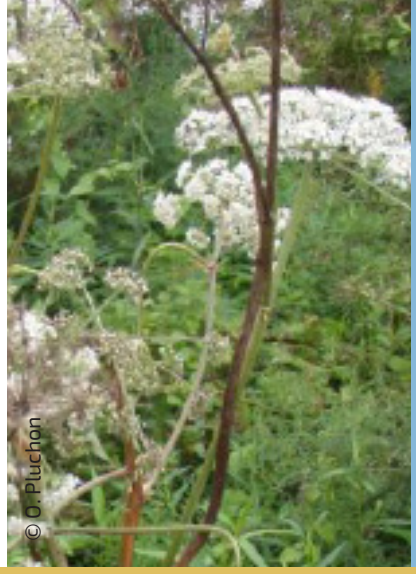
© O. Pluchon

Protection de berges à Nantes et création d'habitat à angéliques des estuaires

Loire nature Centre de Ressources

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Restauration

RESTAURATION

1 Présentation générale

SUPERFICIE
450 m

DATE DE RÉALISATION
2008-2009

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE
Région Pays-de-la-Loire
Département de Loire Atlantique
Commune de Nantes

TYPES DE MILIEU CONCERNÉS PAR L'ACTION
Forêts alluviales, Cours d'eau

ENJEUX ASSOCIÉS À CETTE EXPÉRIENCE
Préservation des habitats remarquable, Conservation des espèces patrimoniales

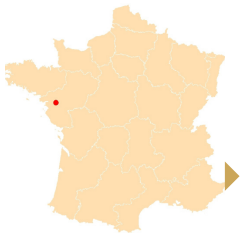

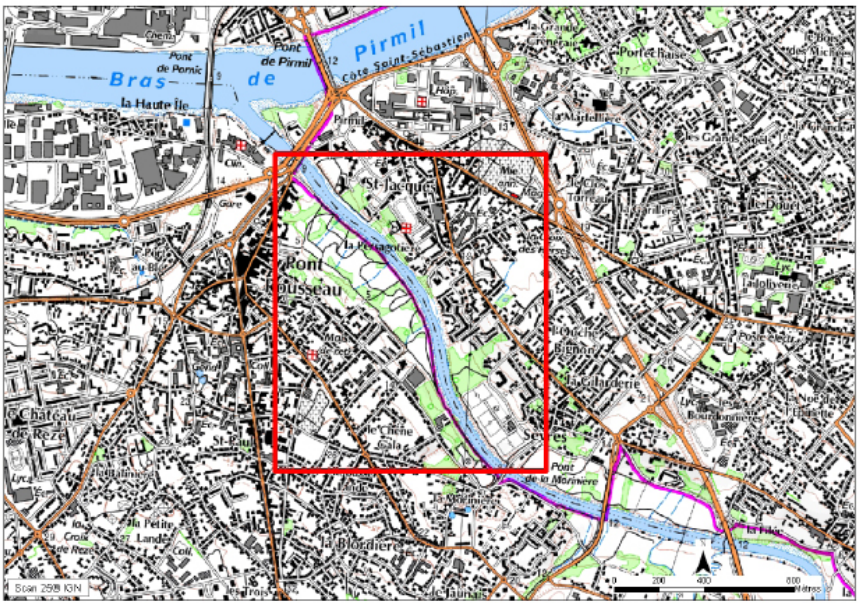

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoires d'espaces naturels La Fédération

PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Contexte

CADRE DU PROJET
Contrat restauration entretien du bassin de la Sèvre nantaise 2008-2013 et Contrat régional de bassin versant 2008-2010 ontrat nature du val d'Allier

COÛT TOTAL
255 094 euros

FINANCEURS
Etat, Conseil général de Loire-Atlantique

PARTENAIRES
Conservatoire botanique national de Brest, Nantes Métropole, Service des espaces verts de la ville de Nantes, DREAL ille de Clermont-Ferrand.

Structure

NOM : SEVRAVAL (Syndicat Sèvre aval, Maine et affluents)
ADRESSE : Hôtel de ville – 44120 Vertoum
TÉLÉPHONE : 02 40 34 76 05
EMAIL : intercom@mairie-vertou.fr
CONTACT :
SITE WEB : **www.sevre-nantaise.com**

Descriptif de la structure

Depuis le 1er janvier 2013, le Syndicat mixte intitulé « Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise » remplace l'Institution Interdépartementale. Ce syndicat mixte permet de regrouper à la fois les départements et les syndicats de rivière du bassin versant. Leur adhésion au sein d'une même entité facilite les partenariats afin d'être encore plus efficace dans la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). L'EPTB agit en faveur de la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de la prévention des inondations, de la gestion et la préservation des milieux naturels, de la préservation des zones humides et de la mise en valeur des cours d'eau. Le périmètre d'action de l'EPTB correspond au périmètre du bassin versant de la Sèvre Nantaise. L'EPTB assure une cohérence entre l'amont et l'aval. Il vise à concilier le développement des activités humaines et la préservation du patrimoine naturel.

2 Site d'intervention

© O. Pluchon

ANGÉLIQUE EN FLEUR

La Sèvre nantaise en aval de Vertou présente la caractéristique d'une eau saumâtre, due aux marées qui y remontent car proche de l'embouchure de la Loire.

La présence de plantes rares, comme le scirpe triquètre et surtout l'angélique des estuaires a mené à la définition d'un site Natura 2000 « Estuaire de la Loire » de 20 193 ha.

ON NE TROUVE PLUS L'ANGÉLIQUE DES ESTUAIRES QUI CROÎT EN LISIÈRE DE BERGE, QUE DANS QUELQUES ESTUAIRES DANS LE MONDE ET SON HABITAT FORTEMENT MENACÉ FAIT CRAINDRE SA DISPARITION PROGRESSIVE.

3 Enjeux

Ainsi à Nantes, en rive droite de la Sèvre nantaise, l'érosion avait considérablement dégradé les berges, avec un recul allant par endroits de un à trois mètres. En cause : les crues, le batillage, particulièrement important lors de la pêche à la civelle, les rongeurs aquatiques, la forte fréquentation du sentier, la mauvaise distribution des arbres en bord de berge ou encore un déficit de fixation de la vase.

Ce mauvais état de la berge était néfaste au maintien de la mosaïque des milieux. En particulier, les habitats à scirpe triquètre et à angélique des estuaires s'en trouvaient considérablement réduits, en même temps que le chemin piétonnier était déstabilisé.

Objectifs du maître d'ouvrage

- la **préservation de la biodiversité** de cet espace fragile menacé par des encoches d'érosion et notamment le **maintien des populations patrimoniales** d'angélique des estuaires
- le **maintien d'un accès sécurisé** en bord de Sèvre sur le sentier existant, particulièrement fréquenté dans cette zone urbaine
- le renforcement des berges et la **valorisation du paysage**

EN 2006, IL A DONC ÉTÉ DÉCIDÉ DE PROTÉGER LES BERGES DE LA SÈVRE NANTAISE (SECTEURS DE LA PERSAGOTIÈRE ET DES IMPRESSIONNISTES) ET DE MAINTENIR UN CHEMIN PÉDESTRE.

4 Actions mises en œuvre

© O. Pluchon

CHEMIN ET PROTECTION BERGE POUR PIÉGEAGE DE LA VASE

Les travaux forestiers sur la ripisylve ont consisté à éliminer les arbres mal placés ou défavorables au développement des hélophytes (indispensables à la fixation des vases de surface), ainsi que les végétaux invasifs (renouée du Japon). Des éclaircies ont été réalisées dans les plantations de peupliers par abattage et dévitalisation des souches au gros sel, le tout complété par des opérations d'élagage.

Les berges ont été renforcées ponctuellement, soit par enrochements, soit par l'utilisation de techniques végétales (lits de plants et plançons, pose de géotextile…).

Enfin, concernant la préservation des angéliques, un piquetage de repérage des pieds a été réalisé en août 2008 préalablement au démarrage des travaux. Une trentaine de pieds étant impactés par ces travaux, ceux-ci ont été transplantés vers le boisement de l'Oliveraie, préalablement nettoyé (abattage sélectif des arbres, en particulier des peupliers). Cette opération a été réalisée dans le respect du protocole établi dans le plan de conservation des angéliques des estuaires. Parallèlement, des enrochements en entonnoir ont été posés autour des pieds laissés en place. L'espèce a par ailleurs fait l'objet d'un suivi durant trois ans, tant sur le site des travaux que sur celui de la transplantation.

Toutes ces opérations ont dû être réalisées en tenant compte des fluctuations du niveau de la Sèvre liées aux marées.

En préalable aux interventions, différentes autorisations étaient requises concernant :

- la réalisation du confortement de berge (Loi sur l'eau, articles L 214-1 à L 214-4 du Code de l'Environnement) ;
- le déplacement d'espèces floristiques protégées (L.414-2 du Code de l'Environnement) au titre du Plan de conservation régional en faveur de l'angélique des estuaires ;

Résultats

Plus de 400 m de berges ont été consolidées et le chemin est aujourd'hui sécurisé. Le recouvrement en angélique des estuaires est globalement supérieur à ce qu'il était avant travaux (152 pieds en août 2011 contre 130 en janvier 2008). En revanche, dans la peupleraie de l'Oliveraie le nombre de pieds a régressé (19 en juillet 2011 contre 31 en septembre 2008, malgré les 30 pieds transplantés). Une station de scirpe triquètre, dont la population historiquement présente sur ce site avait disparu depuis 2007, est réapparue depuis les travaux en 2009, mais reste fragile.Le 13 novembre 2008, France 3 a réalisé un reportage sur le chantier et une conférence de presse a été organisée ce même jour.

Perspectives

Des actions similaires ont été menées sur les berges de la Loire par Nantes Métropole.

© O. Pluchon

PROTECTIONS DE BERGE APRÈS TRAVAUX,

Résultats

400 m
DE BERGES CONSOLIDÉES

152 pieds
EN AOÛT 2011 CONTRE 130 EN JANVIER 2008

1
STATION DE SCIRPE TRIQUERTE RÉAPPARUE.

Conservatoires d'espaces naturels
La Fédération

RÉALISÉ PAR LA FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
6 rue Jeanne d'Arc, 45000 Orléans - Tél. : 02 38 24 55 00 - Fax : 02 38 24 55 01

SEPTEMBRE 2014